



Tanlib_Lancement Inscriptions Scolaires 2022-2023

publié le 14/06/2022

Madame, Monsieur,

L'année scolaire se termine et le titre de transport des élèves de votre établissement arrive à expiration.

Pour l'année scolaire 2022/2023, le réseau de transport desservant les communes de la Communauté d'Agglomération du Niortais **reste gratuit. Toutefois, l'inscription préalable reste impérative et obligatoire** afin de nous permettre de dimensionner les services de transport scolaire en fonction de la demande.

L'inscription aux transports scolaires se fait exclusivement sur notre **site internet tanlib.com avant le 31 juillet 2022.**

Si des scolaires ne peuvent pas s'inscrire en ligne, il suffit de se rendre à l'agence Tanlib, Place de la Brèche à Niort. Pour cela, il faut se munir d'une photo d'identité.

Vous trouverez ci-joint :

Lien pour les inscriptions : <https://www.tanlib.com/a-services-scolaires-5.html>

Pour tout complément d'information, vous pouvez nous contacter au 05 49 09 09 00 ou vous adresser à l'agence Tanlib du lundi au vendredi de 7h30 à 12h30 / 13h30 à 18h30 et le samedi de 09h30 à 12h00.

Bien cordialement,

Aurélien BACQ

Responsable Marketing

Port. : +33 06 83 58 54 14

aurelien.bacq@transdev.com

 [affiche_transports_scolaires_-_2022_2023](#) (PDF de 1.3 Mo)



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.